

Le budget annexe du lotissement de la prairie est soldé.

Avec les derniers travaux de pose de caniveaux et de bordures, le lotissement de la prairie est complet. Le Conseil Municipal décide de supprimer le budget annexe correspondant et de verser le solde sur le budget principal de la commune. Ne subsiste comme budget annexe que celui de l'assainissement.

Forêt :

- Inscrite dans le plan de gestion de la forêt communale, l'exploitation des parcelles 10, 14 et 18 proposée par l'agent forestier est validée par le Conseil Municipal.
- La commune renouvelle son adhésion à PEFC pour la certification de la gestion durable de la forêt.

Logements communaux : Une locataire a quitté son logement sans laisser d'adresse mais en laissant son mobilier et tout son matériel. Le Conseil municipal décide de saisir la justice.

Accueil TIG : Le Conseil Municipal décide de s'inscrire dans le dispositif pour l'accueil de personnes soumises à des Travaux d'Intérêt Généraux.

Cartes Avantages Jeunes : La commune offre la carte à tous les jeunes âgés de moins de 25 ans qui résident au village. A chacun de faire la démarche pour se la procurer auprès d'Aurélie Crevoisier à la maison des Services.

11 novembre : La cérémonie commémorative aura lieu à 11 h 30. A cette occasion, en partenariat avec le Souvenir Français, la commune accueillera l'exposition « Les As de la Grande Guerre » ouverte à toutes les personnes intéressées du 8 au 18 novembre à la salle de bibliothèque de la Maison des Services.

Subvention : La commune solidaire de Bertrand Mougín et de l'Amicale qui organisent une soirée diaporama dont les bénéfices sont versés à l'IME de Luxeuil-les-Bains : 100 €.

